

Compétences sociales

G1 - Capacité à communiquer - Travail en équipe - Gestion de conflit - Résistance au stress

Public cible	Parcours AFP (art.32), encadrement services exploitation
Prérequis	Connaissance des techniques de base du métier Avoir suivi les modules B1 parcours art.32
Durée	2 jours
Horaires	08h00-12h00 / 13h00-17h00
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre ce qu'est la communication et ses lois, - Identifier les bonnes pratiques du travail d'équipe, - Comprendre le stress pour mieux y faire face, - Développer son assertivité pour faire face aux conflits.
Validation de la formation	Une attestation de suivi de module sera délivrée par l'Ecole Genevoise de la Propreté aux personnes ayant suivi la totalité de la formation.
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Parler de soi et s'exprimer devant une assemblée ➤ Découvrir : exercices ludiques pour identifier et comprendre les lois de la communication ➤ Se connaître : comprendre l'influence de sa personnalité dans son quotidien à travers les messages contraignants ➤ Comprendre les enjeux et avantages de l'esprit d'équipe pour soi, pour son entreprise, pour ses clients ➤ Identifier ensemble les bonnes pratiques pour pouvoir bien travailler en équipe ➤ Comprendre le fonctionnement du stress et ses étapes ➤ Identifier les symptômes du stress ➤ Auto-évaluer son niveau de stress ➤ Comprendre et développer son assertivité

Méthodes pédagogiques	Impliquer les personnes participantes et les inciter au partage d'expériences Intégrer des exercices pratiques / ludiques ou des mises en situation concrètes à chaque étape de la formation, en groupe, sous-groupe ou individuellement
Inscription	Demande d'inscription à adresser à l'Ecole Genevoise de la Propreté soit : <ul style="list-style-type: none">▪ Par courrier à l'Ecole Genevoise de la Propreté, Rampe du Pont-Rouge, 4 1213 PETIT-LANCY▪ Par email : info@ecoledelaproprete.ch▪ Sur internet : https://ecoledelaproprete.ch (12 participants maximum)